



Plainte contre moi, qu'est-ce que je risque ?

Par **bast67**, le **08/06/2011 à 18:49**

Bonjour, des débris de verre se sont renversés de mon sac et sont tombés sur un siège de mon bus scolaire hier soir, je pensais avoir assez fait le ménage mais apparemment non puisqu'une personne s'est blessée avec ceux-ci, et les parents de cette personne ont décidé de porter plainte.

Je ne me suis pas encore dénoncé car ayant déjà des problèmes avec mes parents je n'aimerais pas qu'ils soient au courant (j'ai 17 ans et vis chez ma mère).

Ma question est la suivante : qu'est-ce que je risque si je me dénonce, et qu'est-ce que je risque si je ne me dénonce pas mais que quelqu'un d'autre le fasse ?

Cette affaire peut-elle être portée au tribunal ?

Je ne connais pas l'âge de la "victime" ni la gravité de la blessure présumée.

Je suis également preneur de conseils car je suis un peu désemparé de la situation, je ne sais pas comment agir.